

Compte-rendu

Jeudi 4 avril 2013 à 18h00
à la CAPEB – 75 rue de Preize – 10000 TROYES

Participants :

Invité(s)

Jean-Louis HUMBERT, Sauvegarde et Avenir de Troyes

Entreprises

- Christelle CAROUGEAT, entreprise NOMADECO
- Francis et Victor LECLERC, entreprise LECLERC Francis
- Stéphane DUBUISSON, entreprise SAVIBAT
- Jean-Pierre TERRASSON, entreprise Jean-Pierre TERRASSON
- Jean-Baptiste MIGNOT, entreprise LES BATISSEURS DU BRIENNOIS
- Karine DRUIEZ, entreprise JLD PEINTURE
- Angelo PAGANESSI, entreprise PAGANESSI PERE ET FILS
- Stéphane PORTETS, entreprise PORTETS
- Bruno ROSTE, entreprise BRUNO ROSTE
- Jean COURTINE, entreprise LES CARREAUX DE CHESLEY
- Pascal PAGANESSI, entreprise PAGANESSI FRERES ET FILS

Collaborateur(s) CAPEB

Alexandra MACLOUD-WIRTZ et Nicolas FAVIN, CAPEB de l'Aube



Il y a quelques années, le SDAP (Service départemental d'Architecture et du Patrimoine) et l'ABF (Architecte des Bâtiments de France) remarquaient que les entreprises présentes sur les marchés du patrimoine bâti étaient toujours les mêmes et se renouvelaient peu.

Ainsi, la CAPEB de l'Aube a mis en place les formations sur le patrimoine bâti et des entreprises ont été labélisées CIP Patrimoine.

Aujourd'hui, le label reste relativement « confidentiel ». La CAPEB avec les entreprises concernées souhaite avoir une réflexion pour créer un réseau autour des entreprises PATRIMOINE et faire la promotion de leur savoir-faire.

L'objectif de la réunion de ce soir est d'échanger sur le rôle de la commission dans le cadre de l'examen des dossiers de CIP pour labellisation et renouvellement, la promotion du label, l'animation d'un réseau d'entreprises et d'intervenants

Pour faire vivre le réseau, il semble opportun que des personnes/associations en lien avec le patrimoine puisse intervenir dans chacune des réunions. Le 1^{er} intervenant ce soir est Jean-Louis HUMBERT, Président de l'association « Sauvegarde et Avenir de Troyes »

1. Intervention de Jean-Louis HUMBERT, Président de la SAT

(en annexe diaporama)

La SAT fête ses 50 ans d'existence en 2013. L'association est née en 1963 après la promulgation de la loi Malraux visant à protéger les quartiers face à l'avancée de l'urbanisation et de la construction massive d'immeubles.

L'objectif premier de l'association était de garder « dans son jus » les vieux immeubles face à la volonté des « hygiénistes » qui souhaitaient les remplacer par des HLM offrant plus de confort.

Petit à petit, l'association s'est « assouplie » : elle ne s'est plus limitée à conserver des vieilles façades mais a favorisé aussi la rénovation des intérieurs pour y améliorer l'usage et le confort.

L'association travaille principalement sur le bouchon de champagne qui correspond aujourd'hui au secteur sauvegardé.

La SAT intervient comme groupe de pression pour préserver le patrimoine et est consultée par les architectes, le SDAP, le secteur sauvegardé et les services de l'urbanisme de Troyes... mais comme tout lobbying, cela a ses limites et n'aboutit pas toujours.

L'association organise et/ou participe à différentes manifestations : Passeport loisirs, visite de chantiers, journées du patrimoine de pays, la remise des écussons, le billet de la SAT...

La SAT compte 450 membres.

La problématique actuelle partagée par la SAT est la prise en compte du développement durable dans son ensemble à savoir : performance énergétique, accessibilité et espaces verts.

La SAT préconise un travail collaboratif en amont du projet mais cela reste compliqué de concilier les souhaits et le budget du client, la création des architectes, la pression de la SAT, du secteur sauvegardé et les exigences du service urbanisme.

La SAT reconnaît et est épataée par le savoir-faire des entreprises locales.

2. Echanges sur la commission

Bien que la création du CIP Patrimoine soit issue d'une demande de l'ABF, qui intervient d'ailleurs dans le cursus de formation, ce label et les entreprises détentrices ne sont pas toujours connues et reconnues par le SDAP.

Propositions pour faire vivre ce label et faire la promotion des entreprises :

- Créer un réseau au sein des entreprises PATRIMOINE, que chacune puisse, au moins connaître les autres entreprises, leurs spécialités, leur champ d'intervention. Idée : lors de commission faire une présentation d'une œuvre ou d'un chantier.
- Entrer en contact avec différents intervenants :
 - Architectes : en se focalisant sur les jeunes architectes spécialisés dans le patrimoine bâti via l'ordre des architectes ou via l'identification directe par les professionnels
 - Notaires qui interviennent dans le cadre de la transmission de patrimoine
 - Collectivités et notamment les communes via l'association des maires de France
 - Associations qui œuvrent dans le patrimoine : exemple : maison paysannes de France
- Créer une liste « améliorée » des entreprises CIP Patrimoine à mettre sur le site Internet.
- Changer la dénomination pour qu'elle soit plus parlante ;exemple « Artisans du patrimoine »
- Organiser et / ou participer à des manifestations comme les journées du patrimoine de pays

La commission doit aussi avoir un rôle sur l'attribution des labels. Il faudrait ainsi :

- Définir un jury d'examen des CIP suite à la formation avec IUMP, architecte et entreprises
- Revoir le mode de renouvellement des CIP patrimoine : fixer une durée de validité puis formation d'1 à 2 jours pour mise à jour puis examen devant le jury

La commission peut aussi intervenir dans d'autres domaines comme la veille réglementaire via une newsletter.

L'heure avançant très vite, les participants se quittent avec comme réflexion la participation aux journées du patrimoine de pays des 15/16 juin 2013 : chacun doit réfléchir à un lieu éventuel pour créer une manifestation en faisant des démonstrations ou à une manifestation déjà existante sur laquelle nous pourrions nous ajouter.

Voir église de Pargues (Jean COURTINE) ou IUMP (CAPEB)